

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 19 MAI 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 44

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 3

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 17h16, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 3/37 :

Commission d'Elaboration du Schéma
d'Aménagement Régional (CESAR) :
Désignation d'un (e) représentant (e)

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, RIANI Richard, AGATHE Chantal, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, ADIGADOU Marina, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, PAPI Lionel, ANDA SITA Jean Gaël.

REPRESENTE (S) :

MM. NARIA Olivier (par Monsieur David LORION), FONTAINE Emilie (par Monsieur OMARJEE Mohammad), AHO NIENNE Sandrine (par Madame ARAYE Hélène), TAYLLAMIN Patricia (par Monsieur VAYABOURY Patrick), NASSIBOU Guilaine (par Monsieur TAN Willy), VIRY Pascaline (par Madame DERFLA Lisa).

ABSENTS :

MM. POTHIN Henri-Claude, K/BIDI Emeline, DIJOUX Moze.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 26 mai 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 12 mai 2026.



Le Maire,



David LORION

Affaire n°3/37 : Commission d'Elaboration du Schéma d'Aménagement Régional (CESAR) : Désignation d'un (e) représentant (e).

Direction Générale des Services

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le Schéma d'Aménagement Régional est élaboré à l'initiative et sous l'autorité de l'Assemblée délibérante de la Région Réunion. Il fixe les orientations fondamentales à moyen terme en matière de développement durable, de mise en valeur du territoire et de protection de l'environnement.

Une commission chargée de l'élaboration du projet de Schéma d'Aménagement Régional, qui comprend les représentants des collectivités et organismes énumérés au II de l'article L. 4433-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, est constituée à l'initiative du président de l'Assemblée délibérante de la Région.

A ce titre, le Conseil est appelé à se prononcer sur la désignation de deux représentants de la collectivité au sein de cette commission.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE DESIGNER Monsieur Olivier NARIA comme représentant titulaire et Monsieur Mohammad OMARJEE comme suppléant pour siéger à la Commission d'Elaboration du Schéma d'Aménagement Régional (C.E.S.A.R).**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

